



Plaines de vacances communales de Silly

Projet pédagogique 2026

18, Place communale, à 7830 Silly
Service Jeunesse
068 25 05 14
jeunesse@silly.be

Etant donné la superficie importante de l'entité de Silly, plusieurs implantations sont ouvertes aux enfants dans le cadre des plaines de vacances. Aux vacances de printemps, les vacances d'été et d'automne : écoles communales de Silly, de Bassilly et de Hoves. L'organisation générale y est identique : encadrement des enfants, activités, supervision, organisation administrative, contacts avec les parents ...

L'infrastructure et l'environnement de chaque implantation sont cependant différents. Une description succincte de chaque lieu se trouve en annexe du projet pédagogique

Grands axes

Les plaines de vacances communales sont ouvertes à tous. Elles n'effectuent aucune sélection sociale et économique, accordent une sollicitude égale à tous les enfants quelle que soit leur origine sociale ou culturelle.

Les plaines de vacances communales sont, par excellence, le point de rencontre, le milieu social, le lieu où l'on joue ensemble, où l'on est attentif aux autres ainsi qu'au monde extérieur, où l'on partage la vie des autres enfants.

Les plaines de vacances communales visent à prodiguer aux enfants des animations ludiques (sportives, artistiques, culturelles) de qualité. Activités visant leur épanouissement tant physique que mental.

Les plaines de vacances communales sont respectueuses de toutes les conceptions philosophiques et idéologiques, elles sont des espaces de tolérance.

Gérées par des animateurs formés ou en cours de formation BACV (Brevet d'animateur en centre de vacances), elles s'efforcent de répondre aux aspirations, aux besoins des citoyens en matière d'encadrement extrascolaire.

Les plaines de vacances communales sont respectueuses des droits de l'enfant, et visent à son épanouissement.

Les plaines de vacances communales veillent à transmettre la notion de respect des personnes, de l'environnement, des biens ...



Développement

Infrastructure

1. Les enfants évoluent dans des espaces sécurisés, adaptés et fonctionnels

Des lieux connus

Les plaines de vacances communales se déroulent dans les locaux des écoles communales de l'entité. Lieux bien connus des parents et des enfants, donnant aux enfants l'occasion de partager leurs vacances avec des enfants de l'école et des enfants venant de l'extérieur.

Des espaces confortables

Ces locaux sont sécurisés, sains, bien conçus et parfaitement intégrés au village où ils sont situés.

Du matériel sportif, une cuisine équipée, du matériel d'entretien, sont mis à disposition du cadre.

Un nombre suffisant de locaux accueille chaque jour les enfants dans des conditions optimales. Chaque groupe d'enfants pouvant s'isoler pour mener à bien une activité.

Des salles de gymnastique ou salle omnisports permettent aux groupes de se réunir dans le cadre d'activités collectives.

Organisation des plaines

1. Inscription des enfants

Les enfants sont inscrits à la semaine. Le programme d'activités est planifié pour une semaine pour un groupe précis d'enfants. Les animateurs ont ainsi l'occasion de développer un thème, mener à bien un projet ou tout simplement établir une grille d'activités dans des conditions particulièrement optimales.

2. Groupes d'âges

Les enfants sont partagés en groupes d'âges. Regroupements favorisant la mise en place d'activités adaptées aux enfants.

- Les petits de 3 à 5 ans
- Les moyens de 6 à 8 ans
- Les grands de 9 à 12 ans
- Les ados de 13 à 15 ans



Plaines de vacances communales de Silly

Projet pédagogique 2026

3. Des horaires adaptés – des garderies

Les plaines de vacances communales accueillent les enfants à partir de 7h le matin. Les activités débutent à 9h et se terminent à 16h. Le soir, une garderie est assurée jusqu'à 18h. Les frais d'inscription sont de 40 € pour les enfants domiciliés dans l'entité et de 60 € pour les enfants habitant hors entité. La garderie est d'1 euro par enfant le matin et le soir.

Les plaines de vacances ont lieu durant une semaine pendant les vacances de printemps, durant cinq à six semaines aux vacances d'été et une semaine aux vacances d'automne (sur Silly et Bassilly et éventuellement sur Hoves).

4. Accueil des enfants et des parents

L'accueil des enfants et des parents fait l'objet d'une attention particulière.

Une organisation précise et une formation adaptée du cadre font de l'accueil du matin et du moment de départ des enfants le soir des moments de rencontre et d'échange constructifs.

L'enfant est accueilli personnellement, intégré dans son groupe dans un climat de détente et d'écoute. Les parents sont salués, mis au courant du vécu de leur enfants et écoutés.

5. Accueil des enfants à besoins spécifiques.

Lors de l'inscription, nous demandons aux parents de compléter la fiche santé en ligne. Cela nous permet d'identifier à l'avance les éventuels besoins spécifiques des enfants qui nous seront confiés.

Nous recontactons les parents pour nous informer des choses à mettre en place pour que l'accueil de leur enfant soit optimal et que l'encadrement mis en place soit adéquat. Nous informons l'équipe d'encadrement des besoins des enfants qui nécessiteront une prise en charge adaptée et si nécessaire nous engageons un animateur supplémentaire. Nous mettons en place avec l'équipe d'encadrement les mesures spécifiques à l'enfant. Si possible, nous invitons les parents et l'enfant à besoins spécifiques, à rencontrer le coordinateur et les animateurs avant le premier jour de présence de l'enfant pour établir le contact et identifier ensemble la meilleure manière d'intégrer l'enfant dans les activités et dans son groupe.

Les autres enfants du groupe seront informés et impliqués pour intégrer le mieux possible l'enfant à besoins spécifiques.

6. Activités adaptées, diversifiées, préparées

Une activité phare par jour

Chaque jour, une activité « forte » est proposée aux enfants par les animateurs

Ce temps fort quotidien donnant à la journée un sens plus précis, tant pour les enfants que pour les animateurs. Activité jouant le rôle de stimuli.

D'autres activités plus classiques sont mises en place autour de cette animation.



Plaines de vacances communales de Silly

Projet pédagogique 2026

Un programme adapté à chaque âge

Pour les enfants de 3 à 5 ans

Des journées au grand air.

Des journées au jardin, au bois, autour du bac à sable, en contact avec la nature, les animaux, les fleurs et les oiseaux.

Des visites à la ferme, chez nos aînés, dans des sites étonnants, à Huizingen et à Grammont, au parc d'Enghien, etc.

Des heures du conte et des séances de psychomotricité.

Un contact avec l'eau, la terre, le papier et les couleurs.

Une sortie à la piscine peut être proposée

Pour les enfants de 6 à 8 ans

Des journées sportives et de jeux.

Des journées d'aventure au bois, à Huizingen, à Grammont ou ailleurs.

Des grands jeux au bois, dans le village, en ville.

Des journées à thèmes.

Du sport en plein air, en piscine et en salle.

Des activités de bricolage, de théâtre, de danse, de chant et des explorations.

Pour les enfants de 9 à 12 ans

Des journées hors du commun : découverte de nouvelles animations et rencontre d'autres jeunes.

Des grands jeux dans le village.

Du sport en plein air, en piscine et en salle.

Des journées sportives en extérieur,...

Des balades à vélo, des rencontres sportives.

Des activités manuelles, des jeux d'intérieur et d'extérieur, des activités culinaires...

Pour les enfants de 13 à 15 ans

Des activités sur mesure, avec un programme conçu pour et par les jeunes.

Visant à rencontrer les intérêts des jeunes, à l'écoute de leurs attentes.

Activités sportives à la salle omnisports SillySports, piscine, balades à vélo.

Si la plupart des activités sont organisées dans chaque petit groupe où les tranches d'âges sont homogènes, de manière ponctuelle, des activités sont proposées à l'ensemble des groupes. Cela permet de créer une autre dynamique où les valeurs de coopération, de respect, sont encore davantage exploitées et développées.



Plaines de vacances communales de Silly

Projet pédagogique 2026

Un rythme d'activités adapté

Un rythme d'activités adapté est mis en place : temps d'activité et détente se succédant harmonieusement, plongeant l'enfant dans une activité régulière sans être trop intensive.

Des activités enrichies par l'enfant lui-même, son vécu, son milieu

Les activités proposées suscitent la créativité de l'enfant.

Elles s'inscrivent dans son vécu et tiennent compte du milieu dans lequel il évolue, milieu rural dans le cas de nos plaines.

Elles se déroulent dans l'école même où dans des lieux dignes d'intérêt pédagogique : fermes, bois, terrains de sport, village, parcs ...

Des activités extérieures variées et enrichissantes

Des excursions sont organisées dans des lieux conçus pour l'animation d'enfants.

Activité durant laquelle des animations sont organisées par les moniteurs.

Des animateurs spécialisés viennent régulièrement sur les plaines.

7. Epanouissement personnel de chacun

L'équipe éducative veille à donner à l'enfant :

- Confiance en lui : au sein d'activités qui le valorisent, le situent par rapport à lui-même et aux autres, lui procurent détente et plaisir.
- Conscience de lui-même : de ses sentiments, de ses besoins, de ses sensations
- Un esprit de tolérance et d'ouverture aux autres
- Les outils de communication, de gestion de conflits et d'adaptation aux différentes situations dans lesquelles il est amené à se trouver.

8. Rencontre d'autres enfants, découverte de milieux différents.

Les plaines de vacances favorisent la rencontre d'autres enfants, la découverte de milieux différents.

9. Repas et temps de repos

Les moments de repas et de repos font l'objet d'une attention particulière.

Les repas se déroulent dans des locaux prévus à cet effet. Les animateurs mangent avec les enfants, moment de rencontre hors des animations.

Une sieste est prévue chaque jour pour les petits et un temps calme et de détente est mis en place après le repas de midi pour les plus grands, en fonction des besoins.

10. Réunions d'évaluation et de préparation

Des réunions journalières du cadre sont organisées en début et en fin de journée.

Le matin, les programmes sont revus et la vérification des préparations de jeux ainsi que du matériel est effectuée avant le début des activités.

En fin de journée, le coordinateur rassemble son équipe afin de procéder à une évaluation du travail effectué. Les problèmes rencontrés au cours de la journée sont discutés collectivement afin d'y apporter des solutions adaptées. Ces moments renforcent la cohésion d'équipe et contribuent à la construction du projet de la plaine. Une préparation des activités du lendemain est également réalisée en seconde partie de réunion.

Des réunions d'évaluation réunissant l'ensemble du personnel d'encadrement sont organisées chaque vendredi. À cette occasion, le plan général des activités est revu et ajusté si nécessaire. Un débriefing quotidien est également assuré, permettant au coordinateur général de faire le point sur les aspects pratiques et de rester à l'écoute des coordinateurs.

Afin d'assurer la continuité du travail lors des changements de coordinateur sur un même site, plusieurs dispositifs sont mis en place. Les coordinateurs disposent d'un groupe de communication commun leur permettant d'échanger rapidement des informations utiles. Il est également fréquent qu'un coordinateur rencontre son prédécesseur avant sa prise de fonction afin de bénéficier d'un passage de relais direct.

Chaque semaine, un repas entre animateurs est organisé, favorisant les échanges informels et la transmission d'informations entre les membres de l'équipe.

La réunion préparatoire organisée avant le début des plaines permet également d'anticiper ces relais en définissant ensemble les modalités les plus efficaces de transmission (notes écrites dans une farde, contacts téléphoniques en cours de semaine, remise des clés en main propre accompagnée d'un briefing, etc.).

Par ailleurs, la responsable, en contact quotidien avec les coordinateurs, veille à assurer un suivi rigoureux et réalise un récapitulatif de la semaine précédente lors de chaque changement de coordinateur, garantissant ainsi une continuité dans l'organisation et le projet pédagogique. Des réunions d'information générale ont lieu deux fois par an, quelques jours avant le début des plaines de vacances. Elles permettent de rappeler les grandes lignes du projet pédagogique, le règlement d'ordre intérieur et de favoriser la rencontre entre les différents membres de l'équipe. C'est également à cette occasion que sont présentés et discutés les projets d'activités qui constitueront la base de l'animation, ainsi que finalisées les démarches administratives (contrats, conventions de stage, organigramme). Une réunion spécifique de préparation avec le staff est organisée avant chaque période de plaine.

Enfin, dans le courant du mois d'octobre, une journée de rassemblement est organisée pour l'ensemble du personnel d'encadrement de l'année. Elle permet de dresser un bilan collectif, de formuler de nouvelles propositions pour l'année suivante et d'améliorer tant le contenu des activités que le fonctionnement général des plaines. Une partie de la journée se veut également conviviale et ludique, renforçant ainsi les liens au sein de l'équipe.



Plaines de vacances communales de Silly

Projet pédagogique 2026

11. Formation du cadre

Une formation est assurée pour les aide-animateurs et animateurs par la Commune en collaboration avec un organisme agréé par l'ONE afin d'obtenir le BACV.

Une équipe d'animateurs et de coordinateurs brevetés assurant l'encadrement des plus jeunes animateurs, veillant à la formation continuée et la remise à niveau constante de l'équipe d'animation.

L'équipe du personnel d'encadrement des plaines de vacances est renforcée par des personnes qualifiées en possession de diplômes, de certificats et/ou de brevets reconnus.

12. Système de recrutement

Le service Jeunesse porte à la connaissance des intéressés que les Centres Communaux de Vacances, seront ouverts en y stipulant les périodes. L'organisation de ces centres de vacances nécessite l'engagement, à durée déterminée, de coordinateurs et de moniteurs ayant divers profils. Le recrutement de notre personnel d'encadrement se fait via candidature par formulaire électronique publié via Facebook, le site internet communal ainsi que par le bouche à oreille. Le bureau est ouvert à toute personne souhaitant venir y déposer sa candidature.

Les équipes sont ensuite constituées selon les disponibilités de chacun, dans la mesure du possible nous formons alors des binômes faits d'un animateur qualifié et d'un ou plusieurs animateurs non qualifiés en cours de formation. Les groupes sont constitués par le service Jeunesse en relation avec les coordinateurs.

13. Climat positif

Les coordinateurs développent au sein de leur plaine un climat positif, favorisant les échanges et les rencontres. Les difficultés sont évoquées, discutées et résolues.

Un climat d'écoute et de tolérance favorise le bon fonctionnement de l'équipe et développe la notion de plaisir de travailler. Les évaluations se veulent constructives. Elles permettent au personnel d'encadrement d'avoir un regard critique sur le rôle qu'il joue dans les plaines, ses faiblesses et les moyens qu'il peut mettre en place pour progresser.

14. Attention particulière aux plus démunis

Une attention particulière est apportée aux enfants en difficulté.

L'équipe éducative veille à trouver les voies d'action les mieux adaptées aux enfants qui le nécessitent. La répartition des enfants dans les groupes et la taille des groupes permet une attention particulière aux enfants qui en ont besoin.

15. Respect de tous

Les animateurs sont soucieux de la qualité des relations entre les enfants, entre les enfants et le cadre, entre les enfants et le personnel technique.

Chacun sur la plaine étant digne de respect et d'égard et tenu de respecter les autres, tant au niveau du discours que du comportement.



Plaines de vacances communales de Silly

Projet pédagogique 2026

16. Respect des horaires et des consignes

Le règlement d'ordre intérieur est soumis à chaque membre de l'équipe d'encadrement ainsi qu'au parents.

17. Les règles de vie.

Les règles de vie de la plaine sont présentées aux enfants en début de semaine, ensemble les groupes réalisent des affiches reprenant les règles jugées importantes par le groupe. Cela permet d'avoir un rappel visuel des règles qui seront établies d'un commun accord entre les enfants et les animateurs.

Il y a des règles de sécurité, très peu négociables ; des règles de savoir vivre, des règles organisationnelles (relatives aux horaires, activités, programmes etc.). Certaines règles peuvent être établies en fonction des besoins et en concertation avec tout le groupe. D'autres peuvent être assouplies ou supprimées en fonction de la dynamique de groupe et de l'âge des enfants.

Des sanctions sont définies par rapport à l'enjeu de la transgression pouvant aller de la simple réprimande à l'exclusion selon la gravité de la situation.

Les enfants seront sensibilisés au fait qu'enfreindre une règle de sécurité sera plus grave que d'enfreindre une règle organisationnelle.

La mise en place du cadre de fonctionnement de la plaine est une occasion de sensibiliser les enfants à leurs responsabilités par rapport à leurs actes en fonction des autres et de leur lieu de vie.

Il va de soi que les animateurs eux aussi sont tenus à ces règles de vies.

En ce qui concerne le téléphone portable, son utilisation est interdite par les enfants ainsi que pour les animateurs durant les périodes d'encadrement sauf en cas d'utilisation nécessaire au bon déroulement de l'activité ou en cas de sortie afin de pouvoir communiquer avec ses collègues en cas de besoin.



Plaines de vacances communales de Silly

Projet pédagogique 2026

Plaine de vacances de Silly

La plaine de vacances de Silly est installée à l'école communale de Silly, rue St-Pierre 6 à Silly.

Elle ouvre ses portes au printemps (1 semaine), durant les vacances d'été (cinq à six semaines) et à l'automne (1 semaine).

Une partie du bâtiment est mis à la disposition des animateurs, mis à part une partie de la classe gardienne dans laquelle le matériel scolaire des tout petits a été rassemblé.

Les activités se déroulent donc dans les locaux suivants :

- Trois classes
- Une salle de gymnastique
- Un réfectoire
- Un bureau – classe
- Toilettes
- Une cour
- ...

L'environnement immédiat de l'école, située au cœur du village, permet l'organisation d'activités variées. Activités qui peuvent se traduire de la sorte

- Activités menées au sein de l'école
- Activités extérieures : excursions, piscine, ...
- Promenades au bois de Silly
- Promenades dans le village
- Visites à la ferme
- Visites aux personnes âgées du home de la Wastinelle (sauf en cas de disposition sanitaires contraires)
- Balades à vélo dans la campagne
- Jeux de piste dans ou hors le village
- Activités au centre culturel et dans le jardin du centre culturel
- Visites à la bibliothèque communale
- ...

Cette plaine de vacances peut accueillir jusqu'à 70 enfants (ce nombre sera adapté en fonction de la réglementation sanitaire en vigueur).



Plaines de vacances de Bassilly

La plaine de vacances de Bassilly est installée à l'école communale de Bassilly, rue des écoles 6 à Bassilly.

Elle ouvre ses portes au printemps (1 semaine), durant les vacances d'été (cinq à six semaines) et à l'automne (1 semaine).

Une partie du bâtiment est mise à la disposition des plaines de vacances.

Les activités se déroulent donc dans les locaux suivants :

- Quatre classes
- Une salle de gymnastique
- Un réfectoire
- Une classe polyvalente
- Un bureau
- Toilettes
- Une cour
-

L'environnement immédiat de l'école, située à proximité du village, permet l'organisation d'activités variées. Activités qui peuvent se traduire de la sorte

- Activités menées au sein de l'école
- Activités extérieures : excursions, piscine, salle omnisport SillySports...
- Promenades dans le village
- Visites à la ferme
- Balades à vélo dans la campagne
- Jeux de piste dans ou hors le village
- Sport d'extérieur : terrain de tennis, terrain de balle pelote, terrains de sport.
- ...

Cette plaine de vacances peut accueillir jusqu'à 70 enfants (ce nombre sera adapté en fonction de la réglementation sanitaire en vigueur).



Plaines de vacances communales de Silly

Projet pédagogique 2026

Plaines de vacances de Hoves

La plaine de vacances de Hoves est installée à l'école communale de Hoves, la clergerie, 81 à Hoves.

Elle ouvre ses portes durant les vacances de printemps (une semaine) et d'été (cinq à six semaines).

Une partie du bâtiment est mise à la disposition des plaines de jeux.

Les activités se déroulent donc dans les locaux suivants :

- Trois classes
- Une salle polyvalente
- Un bureau
- Toilettes
- Une cour
- Un Agora Space
- ...

L'environnement immédiat de l'école permet l'organisation d'activités du type :

- Activités menées au sein de l'école
- Activités extérieures : excursions, piscine à Enghien, salle omnisport SillySports ...
- Promenades dans la campagne environnante
- Visites à la ferme
- Balades à vélo dans la campagne
- Jeux de piste dans ou hors le village
- Sport d'extérieur à l'agora space.
- Activités dans le parc de la cure
- Activités dans la ville d'Enghien : parc, ville, piscine (3km de l'école)
- ...

Cette plaine de vacances peut accueillir jusqu'à 60 enfants (ce nombre sera adapté en fonction de la réglementation sanitaire en vigueur).

Dernière mise à jour : mars 2026